



# LE BULLETIN CATHOLIQUE

## DU DIOCÈSE DE MONTAUBAN

---

Abonnement : ordinaire : 8 F.; — de soutien : 10 F.  
au Secrétariat de l'Evêché de Montauban

— C. C. P. Toulouse 467.30 —

Direction : M. le Ch. Roumagnac, Evêché - Montauban (T.-et-G.)

---

### ROME ET LE CONCILE.

#### LETTRE DE ROME.

Dimanche 21 Novembre.

Quatre Congrégations consacrées uniquement à des votes et la Session Publique ont rempli notre semaine; nous approchons très fort de la fin du Concile.

#### *Schéma 13 et Déclaration sur la Liberté religieuse.*

Le Schéma sur l'Eglise et le Monde, très heureusement renouvelé, a été présenté lundi dernier par Monseigneur Garrone sur qui pesait la charge de présider au travail de refonte des textes. On sait que désormais, sur plusieurs points importants, les formules reflètent la pensée personnelle du Saint-Père. C'est le cas notamment des passages sur l'athéisme. « Un athée, a dit Mgr Garrone en présentant ces textes, devrait à la fois se reconnaître dans la description qui en est faite; entendre la plainte de l'Eglise pour ses fils persécutés et pour la mutilation de l'homme; sentir qu'il est aimé par l'Eglise ». Ceci est une réponse non déguisée à la pétition qui a circulé parmi les Pères pour demander la condamnation explicite du communisme. La pensée pontificale se retrouve aussi expressément à propos du mariage et de la guerre.

Ce texte, vous le savez, a été adopté par le Concile mais avec un nombre considérable de demandes de corrections, plus de 3.500. Voilà encore une lourde tâche pour la Commission chargée de réviser le Schéma.

Quant à la Déclaration sur la Liberté religieuse, elle connaît une nouvelle aventure. Soumise au vote du Concile pour la dernière fois, elle a été acceptée par 1954 voix contre 249. C'est la plus forte opposition qu'ait connue un texte conciliaire à cette étape des votes. Celui-ci est cependant officiellement acquis et sera très probablement promulgué. Au dernier vote en Session Publique, le nombre des opposants se réduira sans doute ou se transformera en abstentions, comme il semble bien que cela se soit produit pour quelques-uns des opposants au Schéma sur l'Apostolat des Laïcs.

#### *La Session Publique de Jeudi.*

Jeudi, c'était de nouveau à Saint-Pierre le décor solennel et l'éclat des lumières des Sessions Publiques. Mais cela nous est déjà familier, et il est plus facile de s'en abstraire pour s'attacher davantage à la réalité des Mystères divins qui nous sont signifiés.

La Concélébration, toujours simple et grandiose, pour laquelle le Pape s'est associé cette fois des prêtres qui « lui sont unis dans la dignité sacerdotale », comme s'exprime *Lumen gentium*.

L'exercice par l'Eglise de sa mission d'enseigner dans la promulgation d'aujourd'hui. L'Eglise qui a la tranquille assurance de l'assistance de l'Esprit-Saint qui lui a été promis.

L'affirmation enfin de la mission d'évangélisation confiée aux laïcs, fruit de leur baptême. Ces hommes et ces femmes qui montent à l'autel pour recevoir du Pape le texte du nouveau décret.

Le discours du Saint-Père enfin, dans lequel il engage ses résolutions et fait appel aux nôtres.

#### *Le Discours du Pape.*

Que je l'avoue cependant, la richesse de ce Discours ne m'a pas apparu directement à l'écoute. Texte latin, audition médiocre, fatigue d'une longue cérémonie, beaucoup de points m'ont échappé. Un essai de mise en commun entre Evêques autour de la table de Saint-Louis n'a pas eu plein succès. Mais la lecture du discours, le lendemain, nous a remplis de joie. Lisez-le intégralement, si vous ne l'avez déjà fait.

Avec une noble simplicité, le Chef de l'Eglise fait part aux Evêques qui l'écoutent et à tout le peuple chrétien de ses résolutions au terme du Concile. A ceux

qui craignent que tant de vœux ne soient lettre morte, il annonce le programme des prochaines réalisations. Tout ce qui existe : Commission post-conciliaire, divers Secrétariats seront conservés. Des organismes nouveaux réclamés par le Concile seront créés. Le Synode Episcopal se réunira en 1967. En attendant, la Curie sera remaniée et déjà est décidée la réforme du Saint Office.

Après ces décisions du Chef, le Pape trace le programme qui s'impose à tous les membres. Ici, le Nous de majesté fait place au Nous collectif des membres du Peuple de Dieu. « Nous sommes appelés à nous réformer moralement et spirituellement dans une plus grande conformité au Divin Maître. Nous sommes au troisième temps du Concile : celui des résolutions, celui de l'acceptation et de l'exécution des Décrets Conciliaires ».

Et le Pape donne le sens d'*aggiornamento*, le mot de Jean XXIII : l'*aggiornamento* signifiera donc désormais pour nous : « pénétration éclairée dans l'esprit du Concile et fidèle mise en application des directives qu'il a tracées ».

Tout est là pour chacun d'entre nous. Le fruit du Concile dépendra de notre fidélité.

#### *Saint Pierre Fourier.*

Ce matin, s'est ouverte dans la petite église de Saint Nicolas des Lorrains, toute proche de Saint-Louis, une exposition en l'honneur de Saint Pierre Fourier. Je viens de la visiter.

Elle commémore le IV<sup>e</sup> Centenaire de la naissance de ce Curé lorrain peu connu de chez nous, qui fut l'un des artisans les plus actifs de l'application en Lorraine des décrets du Concile de Trente. Curé, et il fait penser au Curé d'Ars, il est en même temps fondateur de Séminaire, réformateur de son Ordre, créateur de Congrégation religieuse. Il est le devancier de ceux que nous saluons en France comme les restaurateurs de la vie religieuse : Saint Vincent de Paul, le Cardinal de Bérulle, Monsieur Olier, etc.

Plaise à Dieu que le souffle de l'Esprit-Saint suscite pour notre temps à la suite du Concile d'innombrables et immédiates fidélités.